

Avenant à la convention d'affiliation



CIEPP
Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle
ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

Réf.:

Bienvenue,

Cette page d'information a pour but de vous aider à remplir votre convention d'affiliation.
En vous positionnant sur les différentes zones, vous ferez apparaître des explications sur les options qui vous sont proposées.
Pour remplir le formulaire, veuillez ensuite vous rendre en page 2.

Avec nos cordiales salutations.

PLANS DE PRÉVOYANCE ET CONDITIONS – SÉLECTIONNEZ L'OPTION A OU B

Catégories de personnel (par ex. : collaborateurs, cadres, direction, ...)	Plans existants	Plafond (un seul choix possible)			Taux d'épargne supplémentaire Média 1 % à 5 % Supra 1 % à 5 % Maxima 1 % à 10 % Optima 1 % à 10 %	Capital supplémentaire en cas de décès (1 à 4x le salaire assuré annuel)
	Minima Média Supra Maxima Optima Média (avec option Risque+) Maxima (avec option Risque+) Optima (avec option Risque+)	1 Limité au salaire maximum selon la LPP	2 Plafond intermédiaire exprimé en CHF	3 Limité au salaire maximum selon plan		

A L'EMPLOYEUR SOUHAITE UN PLAN UNIQUE POUR TOUS LES SALARIÉS CONCERNÉS PAR CET AVENANT

Tout le personnel assuré à la CIEPP	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
----------------------------------------	-------------	--------------------------	------------------------------------	--------------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

B L'EMPLOYEUR SOUHAITE CRÉER DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNEL

Cat.:	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
Cat.:	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
Cat.:	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
Cat.:	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
Cat.:	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non

L'employeur souhaite calculer le seuil d'entrée et la déduction de coordination: Oui Non

- en proportion du taux d'activité de chaque assuré
- en proportion du taux retenu ci-dessous applicable à l'ensemble des assurés:
 - 25 % 50 % 75 % 0 % dans le plan **Média** pour le salaire assuré annuel risque

L'employeur souhaite assurer l'activité accessoire exercée auprès de lui par son personnel: Oui Non

Taux de participation de l'employeur s'il est supérieur à 50 %: Taux: _____ %

Fréquence de facturation: Mensuelle Trimestrielle

Cet avenant concerne: Tout le personnel de l'entreprise

Une partie du personnel de l'entreprise, préciser la catégorie: _____

Une catégorie de personnel est-elle affiliée auprès d'une autre institution de prévoyance? Oui Non

Si oui, laquelle: _____

Auprès de quelle institution: _____

Si une catégorie de personnel est affiliée auprès d'une autre institution de prévoyance, l'employeur confirme que le principe d'adéquation de l'article 1a OPP2 est respecté pour l'ensemble de la prévoyance du personnel affilié également à une autre institution de prévoyance. Il assume les conséquences du non-respect de ce principe.

DATE D'EFFET DE L'AVENANT: _____

Avenant à la convention d'affiliation



CIEPP
Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle
ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

Réf.: _____

Affilié n°: _____ Nom ou raison sociale: _____

Rue, N°: _____

NPA, localité: _____ Téléphone: _____

Personne(s) de contact: _____ E-mail: _____

PLANS DE PRÉVOYANCE ET CONDITIONS – SÉLECTIONNEZ L'OPTION A OU B

Catégories de personnel (par ex. : collaborateurs, cadres, direction, ...)	Plans existants	Plafond (un seul choix possible)			Taux d'épargne supplémentaire Média 1 % à 5 % Supra 1 % à 5 % Maxima 1 % à 10 % Optima 1 % à 10 %	Capital supplémentaire en cas de décès (1 à 4x le salaire assuré annuel)
	Minima Média Supra Maxima Optima Média (avec option Risque+) Maxima (avec option Risque+) Optima (avec option Risque+)	1 Limité au salaire maximum selon la LPP	2 Plafond intermédiaire exprimé en CHF	3 Limité au salaire maximum selon plan		

A L'EMPLOYEUR SOUHAITE UN PLAN UNIQUE POUR TOUS LES SALARIÉS CONCERNÉS PAR CET AVENANT

Tout le personnel assuré à la CIEPP	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
------------------------------------------------	-------------	--------------------------	------------------------------------	--------------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

B L'EMPLOYEUR SOUHAITE CRÉER DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNEL

Cat.: _____	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
Cat.: _____	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
Cat.: _____	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
Cat.: _____	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non
Cat.: _____	Plan: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> CHF _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: ___ % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: _____ x <input type="checkbox"/> Non

L'employeur souhaite calculer le seuil d'entrée et la déduction de coordination: Oui Non

- en proportion du taux d'activité de chaque assuré
- en proportion du taux retenu ci-dessous applicable à l'ensemble des assurés:
 - 25 % 50 % 75 % 0 % dans le plan **Média** pour le salaire assuré annuel risque

L'employeur souhaite assurer l'activité accessoire exercée auprès de lui par son personnel: Oui Non

Taux de participation de l'employeur s'il est supérieur à 50 % : Taux: _____ %

Fréquence de facturation: Mensuelle Trimestrielle

Cet avenant concerne: Tout le personnel de l'entreprise
 Une partie du personnel de l'entreprise, préciser la catégorie: _____

Une catégorie de personnel est-elle affiliée auprès d'une autre institution de prévoyance? Oui Non

Si oui, laquelle: _____

Auprès de quelle institution: _____

Si une catégorie de personnel est affiliée auprès d'une autre institution de prévoyance, l'employeur confirme que le principe d'adéquation de l'article 1a OPP2 est respecté pour l'ensemble de la prévoyance du personnel affilié également à une autre institution de prévoyance. Il assume les conséquences du non-respect de ce principe.

DATE D'EFFET DE L'AVENANT: _____

NOM OU RAISON SOCIALE : _____

LISTE DU PERSONNEL À ASSURER										
Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	N° AVS	Date d'entrée	Salaire annuel AVS	Catégorie <small>(à indiquer uniquement s'il existe plusieurs catégories)</small>	Taux d'activité	Taux d'incapacité	Taux d'invalidité
		(jj/mm/aaaa)		756 . _ _ _ _ . _ _ _ _ . _ _	(jj/mm/aaaa)	CHF		%	%	%

L'employeur déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions réglementaires de la Caisse. Sous réserve des cas mentionnés ci-dessus, il atteste, pour les personnes annoncées, leur pleine capacité de travail et l'absence de mesure de réinsertion entre le jour (inclus) de la date d'effet de l'avenant jusqu'à celui (inclus) de la date de la signature.

Par sa signature, l'employeur atteste avoir autorisé pour signer et certifie que les informations contenues dans le présent avenant sont exactes et complètes. Il s'engage à respecter en tout temps les dispositions légales et réglementaires de la CIEPP, notamment celles de l'OPP2 et de son obligation d'information au sens de l'article 11 du règlement. La CIEPP réserve tous ses droits en cas de non respect de ces obligations.

Le présent avenant annule et remplace toute convention ou avenant antérieur. Il est conclu pour une durée de 5 ans au moins. Il se renouvelle tacitement d'année en année s'il n'est pas résilié moyennant un préavis écrit, reçu 6 mois avant l'expiration pour la fin d'une année civile. L'article 5 in fine du règlement est réservé.

Lieu et date: _____

Timbre et signature(s) valide(s):
(y compris double signature, si inscrit au RC en signature collective à 2)

Agences
Bulle – Rue Condémine 56
T 026 919 87 40

Fribourg – Rue de l'Hôpital 15
T 026 350 33 79

Neuchâtel – Av. du 1^{er} Mars 18
T 032 727 37 00


Porrentruy – Ch. de la Perche 2
T 032 465 15 80

Siège de l'Administration de la Caisse
Rue de Saint-Jean 67 – CP 5278 – 1211 Genève 11
T 058 715 31 11 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch

Comment remplir l'avenant à la convention d'affiliation?

Chiffres de références valeur au 1^{er} janvier 2019

Avenant à la convention d'affiliation



CIEPP
Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle
ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Versorge
CIPB - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

Réf.: _____

Affilié n°: _____ Nom ou raison sociale: _____

Rue, N°: _____

NPA, localité: _____ Téléphone: _____

Personnel(s) de contact: _____ E-mail: _____

PLANS DE PRÉVOYANCE ET CONDITIONS – SÉLECTIONNEZ L'OPTION A OU B

Catégories de personnel (par ex.: collaborateurs, cadres, direction, ...)	Plans existants Minima Média Supra Maxima Optima Média (avec option Risque+) Maxima (avec option Risque+) Optima (avec option Risque+)	Plafond (un seul choix possible)			Taux d'épargne supplémentaire Média 1% à 5% Supra 1% à 5% Maxima 1% à 10% Optima 1% à 10%	Capital supplémentaire en cas de décès (1 à 4x le salaire assuré annuel)
		1 Limité au salaire maximum selon la LPP	2 Plafond intermédiaire exprimé en CHF	3 Limité au salaire maximum selon plan		
A L'EMPLOYEUR SOUHAITE UN PLAN UNIQUE POUR TOUS LES SALARIÉS CONCERNÉS PAR CET AVENANT						
Tout le personnel assuré à la CIEPP: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non						
B L'EMPLOYEUR SOUHAITE CRÉER DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNEL						
Cat.:	Plan:	<input type="checkbox"/> CHF	<input type="checkbox"/> CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: x <input type="checkbox"/> Non
Cat.:	Plan:	<input type="checkbox"/> CHF	<input type="checkbox"/> CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: x <input type="checkbox"/> Non
Cat.:	Plan:	<input type="checkbox"/> CHF	<input type="checkbox"/> CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: x <input type="checkbox"/> Non
Cat.:	Plan:	<input type="checkbox"/> CHF	<input type="checkbox"/> CHF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui: % <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui: x <input type="checkbox"/> Non

L'employeur souhaite calculer le seuil d'entrée et la déduction de coordination: Oui Non

- en proportion du taux d'activité de chaque assuré
- en proportion du taux retenu ci-dessous applicable à l'ensemble des assurés: 25% 50% 75% 0% dans le plan Média pour le salaire assuré annuel risque

L'employeur souhaite assurer l'activité accessoire exercée auprès de lui par son personnel: Oui Non

Taux de participation de l'employeur s'il est supérieur à 50%: Taux: _____%

Fréquence de facturation: Mensuelle Trimestrielle

Cet avenant concerne: Tout le personnel de l'entreprise
 Une partie du personnel de l'entreprise, précisez la catégorie: _____

Une catégorie de personnel est-elle affiliée auprès d'une autre institution de prévoyance? Oui Non

Si oui, laquelle: _____

Auprès de quelle institution: _____

Si une catégorie de personnel est affiliée auprès d'une autre institution de prévoyance, l'employeur confirme que le principe d'adéquation de l'article 1a OPP2 est respecté pour l'ensemble de la prévoyance du personnel affilié également à une autre institution de prévoyance. Il assume les conséquences du non-respect de ce principe.

DATE D'EFFET DE L'AVENANT: _____

Page 1 sur 2

1

Des catégories de personnel peuvent être créées. Elles permettent alors de définir, pour chacune d'entre elles, un plan de prévoyance adapté aux besoins des assurés qui la composent. Les catégories doivent être définies selon des critères objectifs, comme par exemple, la hiérarchie, la fonction, l'âge, l'ancienneté ou le niveau de salaire.

A. Plan unique

Cochez A si tous les salariés concernés par la convention d'affiliation sont assurés selon les mêmes conditions.

B. Plans multiples

Cochez B si des catégories de personnel sont créées. Nommez alors ces dernières et associez-y le plan choisi.

2

L'employeur a le choix de plafonner le plan de prévoyance:

1. Au minimum, à savoir selon le plafond LPP de CHF 85'320.-.
2. De manière intermédiaire en définissant en CHF un plafond compris entre le plafond LPP et le plafond du plan.
3. Au maximum selon le plafond défini pour chaque plan, à savoir CHF 300'000.- pour les plans Média et Supra et CHF 853'200.- pour les plans Maxima et Optima.

Cochez la case concernée.

3

L'employeur peut améliorer le processus d'épargne en indiquant le % retenu:

- Entre 1 % et 5 % supplémentaires pour les plan Média et Supra.
- Entre 1 % et 10 % supplémentaires pour les plans Maxima et Optima.

4

L'employeur peut améliorer les prestations en cas de décès en indiquant s'il veut assurer un capital supplémentaire en cas de décès équivalant à 1x, 2x, 3x ou 4x le salaire assuré annuel.

5

Cette mesure permet de mieux couvrir les besoins de prévoyance des collaborateurs à temps partiel ou non. Pour en bénéficier, cochez la case Oui et sélectionnez la/les amélioration(s) souhaitée(s).

L'objectif poursuivi est de réduire la déduction de coordination (CHF 24'885.-) en fonction du taux d'activité et/ou en calculant la déduction de coordination avec un taux de 25 %, 50 % ou 75 % et même de supprimer la déduction (0%) dans le plan Média pour le salaire assuré annuel risque.

Exemple: salaire de CHF 60'000.- avec déduction de 75 % de la déduction de coordination

CHF 24'885.- x 75 % = CHF 18'663.75

Salaire assuré = CHF 60'000.- - CHF 18'663.75 = CHF 41'336.25 (à la place de CHF 35'115.- sans cette mesure)

6

L'employeur peut décider de financer les cotisations LPP au-delà de son obligation légale en indiquant le %.

7

Pour différentes raisons (CCT, rachat d'entreprises...), le personnel ou une catégorie de celui-ci peut déjà être affilié auprès d'une autre institution. Il est alors impératif de nous transmettre cette information.

8

La date du début de l'avenant est celle de la date du début des rapports de travail du 1^{er} salarié soumis à la LPP.

Agences

Bulle – Rue Condémine 56
T 026 919 87 40

Fribourg – Rue de l'Hôpital 15
T 026 350 33 79

Neuchâtel – Av. du 1^{er} Mars 18
T 032 727 37 00

Porrentruy – Ch. de la Perche 2
T 032 465 15 80

Siège de l'Administration de la Caisse

Rue de Saint-Jean 67 – CP 5278 – 1211 Genève 11
T 058 715 31 11 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch